D'un jésuite missionnaire fribourgeois et des origines du fandango

Autor(en): **Aebischer, Paul**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **30 (1966)**

Heft 117-118

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399371

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

D'UN JÉSUITE MISSIONNAIRE FRIBOURGEOIS ET DES ORIGINES DU FANDANGO

Dans le dernier volume des *Annales fribourgeoises*, organe de la Société d'histoire du canton de Fribourg, vient de paraître une étude qui, si elle ne tient que par un fil à l'histoire locale, n'en présente pas moins un réel intérêt : la relation d'un voyage effectué par un jésuite fribourgeois, le Père Jean Magnin, du port de Cartagena, dans l'actuelle Colombie, à la ville de Quito, où, après six mois de tribulations, il arriva avec ses compagnons le 29 août 1724.[1]

Jean Magnin, né le 14 avril 1701 à Hauteville (Fribourg), fit ses études classiques au collège des Jésuites de Fribourg jusqu'en 1718, poursuivit ses études de philosophie au collège que le même ordre avait à Porrentruy, qui dépendait alors de l'évêque de Bâle tant au temporel qu'au spirituel, et entra le 10 octobre 1720 au noviciat que les Jésuites toujours avaient à Landsberg en Bavière, pour leur province de l'Allemagne supérieure. Il y resta deux ans, fit ensuite deux ans de théologie, puis, répondant à un appel du général de l'ordre, partit pour la province de Quito, où il séjourna longuement, d'abord comme maître de philosophie au collège des Jésuites de l'actuelle capitale de l'Équateur, puis, entre 1736 et 1746, comme missionnaire chez les Indiens de Maynas[2], et enfin comme professeur de droit canon à l'université que venait de fonder son ordre à Quito, université où il enseignait encore en 1753[3]. Sur ses dernières années, nous ne savons rien : je ne sais sur quelles données s'est basé l'historien fribourgeois Jean Gremaud lorsqu'il écrivit que « le Père Magnin était encore à Quito en 1764 ; il est probable qu'il y est resté

1. J. Beckmann, *La première traversée de la Colombie par un missionnaire suisse (1725), le père Jean Magnin S. J.*, in *Annales fribourgeoises*, t. XLVI (1964), p. 33-65.

2. Sur ces missions, voir C. Bayle, S. J., *Las misiones de Mainas hacia la mitad del siglo XVIII*, in *Missionalia hispanica*, año V, t. V (1948), p. 543-565. A la p. 556, le P. Magnin est mentionné sous la graphie fautive de « Padre Juan Maguini ».

3. J. Beckmann, *art. cit.*, p. 34-40.

jusqu'au moment de la suppression de la Compagnie de Jésus dans les États et colonies de l'Espagne. On sait que le 2 avril 1767, en vertu d'un ordre royal, tous les jésuites de ces pays furent saisis et embarqués ensuite pour être dirigés sur les États de l'Église. Beaucoup d'entre eux périrent pendant la traversée ; le Père Magnin fut problablement de ce nombre, car depuis lors, il n'est plus fait mention de lui [1] ».

Durant son séjour aux Indes le P. Magnin se fit connaître par diverses publications. Une première, intitulée *Observaciones astronómicas, geográficas, e históricas hechas en el Reyno de Quito y sus misiones, con varias cartas geográficas*, en deux volumes, observations qui auraient été rédigées à partir de 1739, n'a pas été retrouvée. Suivent, pour l'année 1744, un opuscule resté manuscrit portant le titre de *Disertación sobre los estipendios de misas*, écrit à Quito [2], ainsi qu'une lettre adressée à ses confrères et datée du 3 mars 1744, publiée en 1761 à Vienne dans le « *Welt-Bott* », revue missionnaire des Jésuites allemands [3]. Viennent ensuite un écrit manuscrit sur Descartes intitulé *Millietus amicus cum Cartesio* daté de Borja en 1744 et émendé en 1767, alors que le P. Magnin enseignait à Quito, manuscrit qui paraît s'être perdu [4], ainsi qu'un rapport, datant de 1746, sur son activité missionnaire à Borja [5].

Le seul écrit de notre jésuite qui ait pour nous quelque intérêt est une lettre envoyée à un confrère inconnu de la province de l'Allemagne supérieure, lettre datée de Quito le 7 mars 1725, dont l'original est conservé au Bayrisches Hauptstaatsarchiv de Munich [6], et publié tout récemment par le P. J. Beckmann [7]. L'auteur y relate brièvement le voyage, long et pénible, qu'il fit de Cartagena, d'où il partit avec ses compagnons le 7 mars 1724, « en trois vaisseaux qu'on appelle canoas, fait d'un seul arbre fort grand, sans cloux ou autre chose de fer », pour arriver le 13 du même mois « à l'embouchure du fleuve de la Madelaine,

1. J. Gremaud, dans le compte rendu de la séance du 20 juin 1872 publié dans les *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. IV (1888), p. 88.

2. C. Bayle, S. J., IV *Centenario del descubrimiento del Amazonas. Descubridores Jesuitas del Amazonas. Breve descripción*, in *Revista de Indias*, vol. I (1940), p. 125.

3. J. Beckmann, *art. cit.*, p. 41.

4. C. Bayle, *art. cit.*, p. 126.

5. J. Beckmann, *art. cit.*, loc. cit. Voir J. Jouanan, S. J., *Histoire de la Compagnie de Jésus en Équateur*, vol. II, Quito, 1943, p. 483.

6. Bayrisches Hauptstaatsarchiv, Munich, Abt. I, Jesuitica, 294.

7. J. Beckmann, *art. cit.*, p. 43-65.

appelée Barranca », puis le 22 avril à Unda, le 22 juin à la Plata, le 19 juillet à Popayán, le 8 août à Pasto, le 20 du même mois à Guaitara, et le 29 enfin à Quito, ce voyage ayant été interrompu du reste par un arrêt d'un mois à Unda, d'une vingtaine de jours à la Plata, de huit jours à Popayán, et d'une semaine à Pasto.

Suit une description du pays et surtout de ses montagnes, des plantes qui y croissent, des rivières et des torrents qui y coulent, des animaux qui le hantent, « leopards, ours, d'autres presque semblables à un asne, dont les ongles, qu'on appelle les ongles de la grande beste, servent beaucoup de remede » ; des mines d'or qui s'y trouvent et des trésors que parfois on y découvre. Puis il parle des habitants, des Indiens d'abord, de leur nourriture, de leur intelligence, de la manière dont ils pratiquent la religion chrétienne ; ensuite des Espagnols, tant « criollios » que « chapeton » dont « la superbe ou pour mieux dire l'ignorance est si grande que gens mesme d'esprit doute qu'il y a une ville meilleur que Quito. Les uns demandent si Europe est une ville plus grande que Lima, si l'Empereur a une cour plus magnifique que le vice roy de Mexico, autres s'imaginent qu'un Dauphin de France, un fils d'un roy de Pologne, un prince de l'Empire, n'est autre chose, qu'icy un fils d'un president, d'un oydor, dont la magnificence consiste en deux ou trois Negres, dont l'un porte un parasol avec des franges d'or ou d'argent, les autres le suivent par les rues », le fait étant que dans toute la ville de Quito il n'y a que trois carrosses, « celle du president, celle de l'Evesque et du Conte » (p.35). Il continue en s'étendant sur les mœurs de l'ensemble du pays, les maladies qui y règnent, l'éducation qu'on y donne aux enfants et aux jeunes gens, les distractions qu'ont les habitants de Quito, dont les principales consistent en « batailles avec les toureaux et en feu de joyes de nuit » (p. 62) ; il revient sur les difficultés du voyage et sur les fêtes qui saluaient le passage des nouveaux missionnaires et de leur suite, et termine en appelant la bénédiction divine sur sa future activité.

Les mots espagnols ou indiens hispanisés ne font naturellement pas défaut à notre texte, pour désigner en particulier des animaux et des plantes indigènes : « *trenos Guayavos aguacatos* » qui « sont bonne pour refrecher » (p. 47), *papayos* « semblables aux melons » (id.), « *pignos* » que « la nature conserve avec des espines » (id.), arbre appelé *polo de cruz* « grand comme un cheine » et qui retient « le sang qui sort du nez ou d'une blessure » (p.48), aloès « qu'on appelle ici *pinta* », qui « servent au lieu de haye pour les champs et jardins », du tronc duquel « on fait de

l'amadou » (id.) ; parmi les animaux, les *micos*, « espece de singes, plus petits, tenant une cœuve [1] fort longue » (p. 50), les *gallinacos* qui « sont semblables à nos corbeaux » (p. 51), les *buitres* « ou aigle d'Amerique » (id.), les *flamencos* et *visita flor*, « si petit qu'il ne surpasse la grosseur d'une noix, le bec long et crochu avec une grande cœuve» (p. 51) ; parmi les plantes encore, la « *yuca* dont ils font du pain » (p. 52), le *maiis* qui sert à faire la *chica* (id.).

Mais le détail le plus intéressant pour nous que fournit le P. Magnin a trait à une danse locale, sur laquelle il s'étend en disant : « Je ne laisseray pourtant de dire d'un bal qui se praticque icy en Quito fort souvent, si funeste que mesme entre les payens, on ne trouve chose si diabolique : on l'appelle *fandango*, où les hommes et filles après avoir s'ennivrés se denuent tout entierement, et en presance des enfans qui les regardent font les actions les plus inhonestes qu'on se pourroit imaginer » [2].

Nous sommes mal renseignés sur l'histoire des danses espagnoles et du fandango en particulier, puisque ce dernier n'apparaît pas en Espagne avant les premières années du XVIIIe siècle. M. Adolfo Salazar [3] a noté la présence, au milieu d'une série de manuscrits contenant de la musique de danse conservés à la Biblioteca Nacional de Madrid, et dont l'abbé Anglés et M. Subirà ont dressé le catalogue [4], d'un manuscrit, portant le n° 163 et datant du début du XVIIIe siècle, qui donne diverses pièces, dont un « fandango » et un « fandango de Cádiz ». Il ajoute à ce propos que « el baile titulado fandango aparece, acaso, por esta época, pues en otro manuscrito, que está fechado en 1705 encontramos fandangos por rasgueado y punteando, a más de un fandango indiano » [5]. Relativement à cette danse, notre auteur remarque que « ha sido repetido por muchos autores que el fandango es danza procedente de la Nueva España, aun cuando no se haya podido encontrar rastro de ella en México », tout ce

1. Franco-provençalisme pour « queue », cf. frib. *kuva* « queue ».

2. J. Beckmann, *art. cit.*, p. 56.

3. A. Salazar, *Musica, instrumentos y danzas en las obras de Cervantes. II*, in *Nueva revista de filología hispánica*, año II (1948), p. 158-159.

4. H. Anglés, J. Subirá, *Catálogo musical de la Biblioteca Nacional de Madrid*, Barcelona, 1946. p. 335, n°s 15 et 21. Je dois à l'amabilité de mon ami et collègue Daniel Poyán Diaz les précisions concernant la numérotation des pièces, précisions qui ne figurent pas dans l'article de M. Salazar.

5. H. Anglés, J. Subirá, *op. cit.*, ms n° 171, p. 350, n°s 54 et 72, et p. 351, n° 100.

qu'on a l'habitude de raconter là-dessus, c'est-à-dire concernant les origines de notre danse, n'étant que copie de ce qu'a écrit Estébanez Calderón dans ses *Escenas andaluzas* publiées à Madrid en 1847 où, dans la scène intitulée *El Bolero,* il qualifie ce genre de « antiguo fandango ». Le fait est, note-t-il encore très justement, que le fandango n'est mentionné nulle part par les auteurs du XVIIe siècle, par Juan Esquivel Navarro par exemple, « cuyo tratadito, el más importante de su tiempo, para las danzas que entonces se acostumbraban, se imprimió en Sevilla el año de 1642, y al cual siguió el de Pablo Minguet e Irol, impreso en Madrid en 1737 ».

C'est-à-dire, en bref, que nous ne disposons que des renseignements fournis par Estébanez Calderón. Mais ces renseignements, au dire de M. Salazar, n'ont aucune valeur probative, étant donné que « se basan solamente en referencias de gentes viejas conocidas suyas, cuya autoridad nunca pone en tela de juicio, y que da por buenas debido a la carencia de documentos sobre este tema ». Après avoir remarqué encore qu'en tout état de cause Covarrubias, en 1611, « a pesar de la supuesta antigüedad del fandango », ne connaît pas ce terme, notre auteur termine en disant que « vale la pena anotar, respecto a los supuestos orígenes de esta danza, que según referencias de Arcadio Zentella Jr., poeta de Tabasco, en el sureste de México » existe el vocablo « juandango », con otros que no han pasado al castellano [1] » : mais cette observation ne paraît nullement avoir convaincu M. Salazar qui, Mexicain lui aussi, n'a pas craint de revenir ailleurs dans son excellente étude sur l'origine soi-disant mexicaine du fandango, qui n'est pour lui qu'une pure hypothèse due à une sorte d'impression auditive, le fait étant qu'au Mexique « nunca se conoció tal danza, que se sepa, ni incluso su nombre antes de que llegaran allá bailándolo los españoles [2] ».

Ainsi donc, selon M. Salazar, pas trace de fandango en Espagne au XVIIe siècle. Par contre, les manuscrits madrilènes 163, 165 et 171, qui tous proviennent du fonds Barbieri, certifient l'existence de cette danse dès le début du siècle suivant, la date de 1705 étant assurée pour le ms. n° 171. Suit dans le temps la mention tirée de la lettre du P. Magnin, datée, nous le savons, de 1725, puis, pour l'année 1726, l'article *fandango* — sur lequel nous allons revenir — du *Diccionario de la lengua castellana...*

1. A. Salazar, *art. cit.*, p. 159.
2. A. Salazar, *art. cit.*, p. 123.

compuesto por la Real Academia Española, dont le tome III de la très rare première édition a été imprimé en 1726 [1].

On a donc le sentiment que la danse appelée *fandango* a dû être introduite en Espagne [2] aux alentours de 1700. Mais, du fait que M. Salazar note son absence complète dans les listes antérieures de danses typiquement espagnoles, il est de bonne méthode, me semble-t-il, de scruter attentivement les indications fournies par les sources dont nous disposons. Sans doute le ms. 163, au début du XVIIIe siècle, parle-t-il de « fandango de Cádiz » : mais le ms. 171, daté de 1705, nous donne la musique d'un « fandango indiano ». Quand au *Diccionario de autoridades,* dès sa première édition connue, il définit carrément le *fandango* comme étant un « baile introducito por los que han estado en los Reinos de las Indias, que se hace al son de un tañido muy alegre y festivo ».

Si vastes qu'aient été les Indes espagnoles, il n'est pas impossible, à mon avis, grâce à la relation du P. Magnin, de préciser que ce n'est point, comme d'aucuns l'ont cru — et M. Salazar, répétons-le, a montré l'inanité de cette hypothèse — de la Nouvelle Espagne, c'est-à-dire du Mexique, qu'est venue notre danse, mais du royaume du Pérou, et plus précisément de Quito, où nous savons qu'elle était bien vivante encore en 1725 chez les indigènes. Danse éminemment populaire, donc, qui aura été introduite en Espagne par des marins ou des soldats ; d'où sa double dénomination du début du XVIIIe siècle, dénomination plus particulière de « fandango de Cádiz », qui nous a conservé le nom d'un des ports par lesquels elle est entrée en Espagne, et dénomination plus générale de « fandango indiano ».

Sans doute, au cours de son voyage du Pérou en Espagne, le fandango aura-t-il perdu partie du caractère trop lascif qui lui était propre et qu'a souligné le P. Magnin. N'empêche qu'à plus d'une reprise on a noté l'ardeur, pour ne pas dire plus, avec laquelle il était exécuté. La

1. *Diccionario de la lengua castellana... compuesto por la Real Academia Española,* Madrid, Imprenta de Francisco del Hierro, 1726, t. III, p. 729. C'est encore à M. Poyán que je dois cette mention précieuse, qui permet d'antidater de quelques années celle que fournit M. J. Corominas, *Diccionário crítico etimológico de la lengua española,* vol. III, p. 485, qui a utilisé, pour *fandango,* le tome III, qui porte la date de 1732, du même *Diccionario de autoridades.*

2. Notons en passant que le ms. 171 contient une liste fort intéressante de noms d'anciennes danses espagnoles, parmi lesquelles on rencontre *mariona, gayta, zarembeque, canario, paradetas, jácara de la Costa, sombras, encaramado, etc.*

Grande Encyclopédie, par exemple, dit du fandango qu'« il séduit par sa musique tendre et abandonnée au début, passionnée à la fin » : mais elle ajoute qu'« il n'a pris toute sa grâce que lorsqu'il est devenu une danse populaire affranchie de la correction sévère que lui maintenait le bonne société ». [1] Observation sans doute inexacte, étant donné que, quand elle était populaire à Quito, cette danse était des plus osées, et que ç'a été la bonne société qui l'a corrigée. Techniquement aussi, elle paraît avoir subi des changements. « En sa forma original, dit l'*Encyclopedia Espasa*, se escribía en 6 por 8 y tiempo lento, predominando las composiciones en tono menor con un *trío* en mayor, aunque á veces estaba toda la composición en tono mayor. Posteriormente se adoptó el compás de 3 por 4 y el ritmo característico... asemejándose en esta forma al *bolero* y la *seguidilla* » [2]. Et ce même dictionnaire ajoute que « considerado este baile como licencioso, fué alguna vez objeto de las censuras eclesiásticas y aun prohibido por Ordenanzas reales », ce que M. Guido Pannain, dans son article *Fandango* de l'*Enciclopedica Treccani* a cru devoir rendre ainsi : « Danza spagnola d'origine andalusa [ce qui est faux], varietà della seguidilla [ce qui est faux aussi]. Veniva eseguita a due e, nello slancio del ballo, talvolta gli atteggiamenti degeneravano in licenza. Per tali ragioni venne proibita, varie volte, dai Concili [ce qui est encore faux]. Ma, trovatosi un accomodamento tra il naturale carattere della danza e il buon costume, il fandango fu tollerato [3] ».

Si les décisions des conciles n'ont pas gardé trace, que je sache, de l'interdiction du fandango, il serait par contre intéressant de voir ce qu'en disent, et surtout à quelle date, « las censuras eclesiásticas » et les Ordonnances royales : il y aurait peut-être là des données intéressantes, et relativement aisées à glaner par un chercheur espagnol. Ce qui nous touche plus directement, c'est que l'étymologie du mot est encore à trouver. Étant donné que le fandango, jusqu'à preuve du contraire, n'est point andalou ni même européen, qu'il n'a guère de chances d'être d'origine mexicaine, mais qu'il est probablement indien, du royaume du Pérou,

1. *La grande encyclopédie*, t. XIII, p. 868, s. v. *danse*.

2. *Enciclopedia universal ilustrada europeo-americana* [*Enciclopedia Espasa*], t. XXIII, p. 217. Sur les caractéristiques et les variantes de cette danse, voir l'article *Fandango* de M. Marius Schneider, in *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, herausgeg. von Friedrich Blume, vol. 3, Kassel und Basel, 1954, col. 1758-1761.

3. *Enciclopedia italiana di scienze, lettere ed arti* [*Enciclopedia Treccani*] vol. XIV, p. 784.

peut-être de la région de Quito, il faut renoncer aux étymologies qui ont été données du mot jusqu'ici. Comme l'a reconnu déjà M. Corominas, l'origine arabe que propose M. Pottier, qui y voit un dérivé de l'arabe *fandûra* « guitare [1] », manque de fondement. Impossible aussi l'hypothèse émise par Fernando Ortiz, qui explique *fandango* comme étant un dérivé du mandingue *fanda* « convite » [2] : le mot n'apparaît nullement dans les Antilles en premier lieu, c'est-à-dire dans une région où la traite des nègres avaient amené tant de Soudanais, mais dans la zone nord-occidentale de l'Amérique du sud, en plein territoire inca. Et je pense qu'il faut renoncer à la solution, si intéressante qu'elle puisse être, proposée récemment par M. Corominas, lequel, supposant que la forme *fandango* serait pour un plus ancien **fadango*, y verrait un « derivado del port. *fado* 'canción popular, y baile y música con que se acompaña » — mot lui-même dérivé, comme on le sait, du lat. FATUM, le *fado* s'étant dit d'« un tipo de canción popular, que comentaba líricamente el destino de las personas [3] ». — Sans doute M. Corominas, avec sa science habituelle, note-t-il que le fandango « es tan usual en el Brasil y en Portugal como en España », que « *fandango* frente a *fado* es exactamente paralelo de *queridango* junto a *querido* » et enfin que le nom de *fado batido*, se donne à Lisbonne à un fandango spécial, dansé dans les tavernes lisbonnines, ce rapprochement ayant été fait par Mme Michaëlis, qui a parlé d'« una espécie de fandango, *o fado batido*, executado por ambos os sexos com tregeitos e meneios indecorosos [4] ». Mais aucun de ces arguments n'emporte notre conviction. S'il est vrai que le fandango est dansé aussi bien au Portugal et au Brésil qu'en Espagne, il l'est ou l'a été également — sans qu'il soit même question de l'Espagne proprement dite — en Catalogne [5] et en Argentine. Toute preuve nous manque pour qu'on puisse lui attribuer une origine luso-brésilienne, alors que, au moins jusqu'ici, les quelques renseignements que nous possédons nous amènent aux Indes occidentales, et plus spécialement à Quito. Enfin, l'hypothèse qu'un **fadango* a précédé la forme actuelle n'est qu'une hypothèse, puisque tant les exemples

1. B. Pottier, in *Les langues néolatines*, vol. XLII (1947), p. 22-25.

2. F. Ortiz, *Glosario de Afronegrismos*, La Habana, 1924, p. 202.

3. J. Corominas, *op. cit.*, vol. II, p. 867, s. v. *hado*.

4. C. Michaëlis de Vasconcellos, dans son édition du *Cancioneiro de Ajuda*, vol. II Halle, 1904, p. 905.

5. Voir Fr. de B. Moll, *Diccionari català-balear*, t. V, p. 731, et A. Griera, *Tresor de la llengua, de la tradicions i de las cultura popular de Catalunya*, vol. VII, p. 30.

des manuscrits madrilènes — et notons que le ms. n° 163 a deux cas de *fandango*, le ms. n° 165 un, et que le ms. n° 171 en a trois — que le *Diccionario de autoridades* et que la lettre du P. Magnin sont unanimes à témoigner en faveur de la forme à double nasale *fandango*, qui n'a pas encore son explication. Explication qu'il faudra bien se résoudre à chercher, et qu'on réussira peut-être à trouver, dans le quichua ou dans quelque autre dialecte indien de l'actuel Équateur.

Paul AEBISCHER.